

Les décisions du Bureau en bref

26 Avril 2018

Parc naturel régional du Pilat 26 Avril 2018

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

ACTUALITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL ANIMÉS PAR LE PARC

- Le Groupe de travail « Changer d'ère » réuni le 6 février 2018 a travaillé à la programmation des « Rendezvous de Mon Parc » pour 2018. Une exposition sur les relations urbain-rural en lien avec le thème du Congrès des Parcs sera inaugurée en juin lors de la réunion du Conseil syndical.
- Le 14 février 2018, le Groupe de travail Évaluation s'est réuni afin de valider la méthode de conduite de l'évaluation à mi parcours de la Charte qui se fera en régie.
- Le Groupe de travail Économie de Proximité lors de sa réunion du 6 mars 2018 a validé l'organisation d'un événement le 1er juin de 16h00 à 21h00 à Chavanay, valorisant les porteurs de projet ayant bénéficié du dispositif de mobilisation de l'épargne locale mis en place par le Parc.
- Le Groupe de travail Architecture Urbanisme a élaboré le 9 avril 2018 l'avis à rendre sur le Plan Local d'Urbanisme de Tupin-et-Semons et a fait le point sur l'état d'avancement de l'audit de la mission architecturale lancé en mars.

DEMANDES DE FINANCEMENTS

Le Bureau du Parc a validé :

- une demande de subvention régionale en investissement via la Convention signée entre le Parc et la Région au bénéfice de la Commune de Doizieux pour une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de son projet de microcentrale hydroélectrique.
- une réponse du Parc à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME French Mobility « Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » afin d'obtenir un soutien financier pour l'ingénierie nécessaire au développement de l'autopartage dans le Pilat en lien avec les intercommunalités.

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau a validé:

- la contractualisation d'une convention cadre entre le Parc et la Fondation du Patrimoine afin de mutualiser leurs moyens pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti, paysager ou naturel situé sur le Pilat. Un premier projet est travaillé en lien avec la Fondation du Patrimoine : la rénovation de l'Ermitage et de l'Eglise médiévale de Ste Croix en Jarez.
- la convention de partenariat entre IPAMAC et le Parc pour la mutualisation d'un salarié dont le temps sera consacré pour moitié à l'animation de la Charte forestière du Pilat et pour l'autre moitié à une mission de coordination et d'animation du projet « Forêts anciennes » exercée pour le compte d'IPAMAC. Cette mutualisation intervient du 1er mai 2018 au 30 avril 2019.
- le bail emphythéotique administratif d'une durée de 40 ans à intervenir entre le Parc du Pilat et le CPIE des Monts du Pilat pour la Maison de l'Eau à Marlhes, propriété du Parc louée depuis 1975 au CPIE dans le cadre d'une convention précaire.

AVIS DU PARC

Le Parc a émis un avis favorable avec réserves sur le PLU de Tupin et Semons. Les réserves portent sur les zones humides, la préservation du caractère naturel des espaces naturels et de leurs fonctionnalités et sur la respiration verte le long de la RD 386, entre le Bassenon et le lieu-dit Tupin.

POINTS D'INFORMATION

- Pour améliorer la présence du Parc sur le territoire, les élus du Bureau se mobiliseront aux côtés de l'équipe technique lors de la tenue d'un stand Parc dans certaines fêtes majeures du territoire, soit pour 2018 :
 - Vins et Rigottes le 1er mai à Condrieu
 - Semaine du Développement Durable à Saint Chamond le 2 juin
 - Fête de la Forêt au Bessat le 1er juillet
 - Fête de la Chèvre à La Valla en Gier le 26 août
 - Foire Bio du Pilat à Pélussin le 14 octobre
 - Fête de la Pomme à Pélussin le 11 novembre
- Evolutions au sein de l'équipe technique du Parc et sa nouvelle organisation: 2 mises en disponibilité, 2 recrutements dans le cadre du projet ABC, 1 recrutement en renfort pour le congrès, 5 stagiaires de niveau Master ... Une nouvelle organisation à compter du 1er avril avec la création d'un pôle Développement piloté par Axel MARTICHE, également devenu directeur adjoint et d'un pôle Expertise transversale animé par Sandrine GARDET, directrice, aux côtés du pôle Moyens généraux sous la responsabilité de Marie VIDAL et du pôle gestion de l'espace coordonné par Catherine BEAL.
- Etat d'avancement des préparatifs du Congrès des Parcs les 10 et 11 octobre prochains: plusieurs partenariats techniques et financiers avec des acteurs publics et privés ont été conclus pour permettre l'organisation de cet événement à un coût moindre.
- Plantations d'arbres dans le Pilat dans le cadre de l'opération « Engage toi pour l'environnement » de l'ASSE Cœur Vert : Une opération s'est tenue fin avril à La Valla en Gier. Les Communes qui se sont portées candidates pour une future plantation sont Bourg-Argental, Condrieu, La Terrasse sur Dorlay et Saint-Chamond.



Parc naturel régional du Pilat 2 rue Benaÿ 42410 Pélussin 04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr www.facebook.com/ParcduPilat Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr